

Réf: Dossier 198236

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOBLESS IMMO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
SOLEIL 3, Lot 102, Ilot 82

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 10//03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOBLESS IMMO »

Objet : prestation de service, btp, investissement, construction-réfection, achat et vente de parcelle, aménagement des sites, vrd, fabrication des agglos et pavés, location de voiture, conciergeries, fourniture de bureau, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (null) Parts Sociales de Dix Mille (0) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
SOLEIL 3, Lot 102, Ilot 82

Dirigeant(s) M KANTE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01823 du 27/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24017/GTCA/RC/2023 du 27/03/2023

